

# 8 DÉCEMBRE 2022

## Élections professionnelles Fonction publique



**Pour nos carrières,  
nos rémunérations,  
nos retraites.**



**Pour des élu-es  
engagé-es  
à nos côtés.**

Attention, ce document  
n'est pas un bulletin de vote !

COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE

*Voter CGT, c'est essentiel*  
**POUR DONNER AUX FUTUR·ES  
ÉLU·ES LES MOYENS**

**de défendre les droits et intérêts  
collectifs de toutes et tous les  
agent·es statutaires et contractuel·es  
pour un meilleur service public.**

**POUR REVENDIQUER  
ET GAGNER**

**de nouveaux droits au niveau national.**

- Une gestion collective des carrières à un niveau plus pertinent : aux niveaux national pour la catégorie A, régional pour la catégorie B et départemental pour la catégorie C ;
- Une véritable reconnaissance des qualifications par une refonte des grilles indiciaires ;
- La reconnaissance de la pénibilité.

**POUR ACCOMPAGNER ET  
FAIRE VALOIR LES DROITS**

**des agent·es au conseil médical**

dans le cadre de l'accident de service ou de la maladie professionnelle.

# À LA CAP

*Je vote la CGT*

**POUR DES REPRÉSENTANT·ES  
QUI INTERVIENDRONT**

**sur les questions qui me concernent**

- Refus de titularisation
- Tous types de licenciement
- Révision des CREP (comptes rendus entretiens professionnels)
- Refus du temps partiel, du télétravail, de congés au titre du CET ;
- Certains refus de formation ...

**et m'accompagneront.**

- Pour faire valoir mes droits en cas de licenciement ou de refus de titularisation ;
- Pour obtenir la révision de mon entretien professionnel ;
- Pour travailler à temps partiel si je le souhaite ;
- Pour obtenir mon droit à télétravailler dans de bonnes conditions ;
- Pour rendre effectif mon droit à la formation.

Ne pas jeter sur la voie publique

**LE JEUDI 8 DÉCEMBRE 2022, UN SEUL TOUR DE SCRUTIN,  
CHAQUE VOIX COMPTE !**



**「 FIER·E·S 」  
D'UNE  
FONCTIONNAIRES  
ET AGENT·E·S PUBLIC·E·S !**



[www.cgtservicespublics.fr](http://www.cgtservicespublics.fr)

